

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

UTC

Maitrise des Risques

Risques professionnels -données

UV TS01

Resp : christophe.proust@utc.fr

donnons un sens à l'innovation

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX AMBIANCES THERMIQUES

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Travail soumis aux variations extérieures, courant d'air, intempéries</p> <p>Travail en ambiance froide, humide : chambre froide, congélateur, ...</p> <p>Travail en ambiance chaude : verrerie, fonderie, ...</p> <p>Température au travail ressentie comme inadaptée (inconfort thermique)</p>	<p>Coup de chaleur Déshydratation Crampe Malaise Brûlure Engelure Hypothermie Coup de froid</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis ▪ Aménager des pauses régulières dans un lieu tempéré pour les salariés travaillant dans une ambiance très chaude ou très froide ▪ Mettre à disposition des points d'eau en cas de travail en ambiance très chaude ▪ Mettre à disposition des boissons chaudes en cas de travail en ambiance très froide ▪ Réguler les flux d'entrée et de sortie d'air (éviter les courants d'air en hiver, ventiler les locaux en été) ▪ S'assurer du bon port des équipements de protection individuels ▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer un chauffage adapté à l'activité physique, réglable par le personnel ▪ Effectuer des contrôles des vitesses d'air, mesures possibles par le service de santé au travail <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Vêtements isothermiques ▪ Former et donner des informations sur les risques liés aux ambiances thermiques et leurs conséquences

Fiches « risques »

RISQUE LIE AUX AMBIANCES SONORES

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Bruit entraînant une gêne dans la communication</p> <p>Bruit lors du travail en open space</p> <p>Bruit émis par des machines : compresseurs, outils, moteurs, haut-parleurs, imprimantes</p>	<p>Fatigue auditive</p> <p>Maux de tête</p> <p>Stress</p> <p>Nervosité</p> <p>Hypertension</p> <p>Manque de concentration</p> <p>Risque cardio-vasculaire pouvant engendrer des Accidents du Travail</p> <p>Surdit� professionnelle</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Evaluer la p�nibilit� des postes selon les seuils d�finis▪ Planifier la maintenance pr�ventive▪ Alternner les t�ches▪ Pr�voir des pauses r�guli�res▪ Effectuer des mesures de l'ambiance sonore et des audiogrammes par le service de sant� au travail▪ D�ployer une campagne de sensibilisation des salari�s au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Capoter/isoler les sources de bruit,▪ Utiliser des mat�riaux absorbants sur les parois,▪ Acheter des machines moins bruyantes,▪ R�aliser la maintenance pr�ventive <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sensibiliser les salari�s au risque bruit▪ Fournir des �quipements de protection individuels adapt�s et en bon �tat : Protections individuelles auditives

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX PRODUITS CHIMIQUES ET SUBSTANCES DANGEREUSES

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Présence dans l'entreprise de produits marqués par un symbole de danger</p> <p>Emissions de gaz, poussières, fumées : ciment, farine, gaz d'échappement, soudure, ...</p> <p>Stockage de produits dans de mauvaises conditions : absence d'aération, de cuve de rétention, incompatibilité entre les produits</p> <p>Absence d'étiquetage des récipients de transvasement</p> <p>Utilisation de nanoparticules dans le process ou dans les produits utilisés</p>	<p>Irritation</p> <p>Brûlure</p> <p>Allergie</p> <p>Cancer</p> <p>Atteinte neurologique</p> <p>Atteinte rénale</p> <p>Atteinte hépatique</p> <p>Mutations génétiques</p> <p>Troubles pendant la grossesse</p> <p>Décès</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis ▪ Substituer par des produits moins dangereux ▪ Réduire les quantités utilisées et stockées ▪ Alternier les tâches ▪ Intégrer la sécurité dans les activités de recherche et développement ▪ Evaluer et mesurer le risque chimique par le service de santé au travail ▪ Vérifier et entretenir périodiquement les systèmes de captage ▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer un système de captage à la source (Sorbonne, bras articulé, ...) ▪ Adapter le stockage en fonction des compatibilités des produits ▪ Mettre en place des moyens de stockage adaptés (armoires sécurisées ou bacs de rétention) <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Gants, lunettes, masque, blouse,... ▪ Informer et sensibiliser les salariés sur le risque chimique ▪ Réaliser un examen médical préalable pour les agents exposés à des produits cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX VIBRATIONS

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Outils pneumatiques à main (marteau pneumatique, burineur, clés à choc, ...)</p> <p>Conduite de véhicules (poids lourds, transports en commun) ou d'engins de chantier (tractopelle, compacteur, bouteur)</p> <p>Conduite de chariots élévateurs</p>	<p>Douleurs musculaires</p> <p>Douleurs articulaires</p> <p>Atteinte auditive</p> <p>Troubles Musculo-Squelettiques</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis▪ Alternier les tâches▪ Mettre en place des pauses régulières▪ Mettre en place des modes opératoires▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Atténuer les vibrations (outils anti-vibratiles, sièges et/ou cabines suspendues, tapis anti-vibratile)▪ Effectuer des mesures de vibration <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Gants anti-vibrations▪ Informer les salariés des risques liés aux vibrations

Fiches « risques »

RISQUE LIE A L'ACTIVITE PHYSIQUE DE TRAVAIL

(Manutention manuelle et postures contraignantes)

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Manutention manuelle et port de charges lourdes et/ou encombrantes</p> <p>Effort important pour pousser des chariots</p> <p>Manutention dans des conditions dégradées : sol glissant ou déformé, espace de travail restreint...</p> <p>Postures de travail contraignantes : torsion du tronc, travail accroupi, agenouillé, tronc incliné vers l'arrière, flexion vers l'avant, debout avec élévation des bras, flexion et extension des coudes ou des poignets, position statique prolongée, piétinement ...</p> <p>Travail répétitif : répétition d'un même geste, à une cadence contrainte</p>	<p>Douleurs musculaires</p> <p>Douleurs articulaires</p> <p>Inflammations, lombalgies, dorsalgies</p> <p>Maladie aiguë ou chronique</p> <p>Troubles Musculo-Squelettiques</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis ▪ Engager une politique de prévention des TMS ▪ Concevoir ou améliorer les postes de travail selon les normes ergonomiques en faisant appel si besoin à des ergonomes (SIST VO ou cabinet extérieur) ▪ Proposer la polyvalence et/ou l'alternance des tâches de travail ▪ Adapter la cadence de travail en permettant des marges de manœuvre ▪ Prévoir des pauses régulières <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des équipements de levage adapté (ex. lève-malade, lit médical à hauteur variable, palan ...) ▪ Proposer des équipements d'assistance de manutention (ex. chariot élévateur, transpalette, ventouse ...) <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Gants, protège genoux, ... ▪ Formation PRAP

Fiches « risques »

RISQUE LIE AUX HORAIRES DE TRAVAIL DIFFICILES

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Durée hebdomadaire du travail : Travail plus de 45 heures par semaine</p> <p>Travail en horaires atypiques : Horaires de nuit, alternants (3X8, 2X12), décalés (soir, week-end), fractionnés (11h-15h puis 18h-21h), travail en astreintes</p> <p>Sollicitations en dehors des horaires de travail : Disponibilité au-delà des horaires de travail, empiètement sur la vie privée</p> <p>Horaires imprévisibles : changement de planning non anticipés</p> <p>Difficulté à concilier vie privée et vie professionnelle : Contraintes professionnelles qui ne permettent pas de remplir les obligations de la vie personnelle</p>	<p>Conséquences sur le travail et l'entreprise Retards de production, objectifs non atteints, baisse de performance, augmentation du nombre de rebus, mauvaise répartition des activités, accidents, défaillances techniques, absentéisme, perte de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur</p> <p>Conséquences sur les collectifs de travail Relations tendues, conflits entre collègues, concurrence entre services, diminution des collaborations</p> <p>Conséquences sur l'individu <u>Conséquences physiques :</u> Dérèglement du rythme biologique, fatigue, hypertension, risque cardiovasculaire, TMS, troubles gastriques, dermatologiques, alimentaires, sexuels ..., perturbation des cycles menstruels, grossesse à risque, cancer AVC, décès</p> <p><u>Conséquences psychologiques :</u> Irritabilité, agressivité, anxiété, démotivation, perte de confiance en soi, dépression, épuisement professionnel, passage à l'acte suicidaire</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer la pénibilité des postes selon les seuils définis ▪ En accord avec la législation : Limiter le temps de travail hebdomadaire à 45H maximum, limiter le travail de nuit et les horaires atypiques, limiter les déplacements de nuit et à défaut permettre des pauses de 15 minutes toutes les 2 heures, prévenir suffisamment tôt les salariés de changements de planning, planifier le travail, prendre en compte les horaires des transports en commun pour définir les horaires de début et de fin de poste et définir des horaires les moins pénalisant possibles pour le rythme biologique des salariés et permettant la conciliation vie professionnelle et vie personnelle, ajuster les temps de pause et les jours de repos permettant la récupération, limiter les sollicitations professionnelles en dehors du temps de travail, limiter l'utilisation des technologies nomades (téléphone, ordinateur portable) en dehors des horaires de travail, prévoir des possibilités d'aménagements horaires ponctuels ou permanents pour certaines populations (seniors, handicapés), autoriser le télétravail <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à disposition une salle de pause, un réfrigérateur et un four ▪ Anticiper le recours à des ressources matérielles en cas d'aléas et d'imprévus ▪ Adapter le matériel de travail pour alléger la complexité et limiter l'intensité du travail ▪ Adapter ergonomiquement le poste de travail <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les salariés sur l'impact des horaires atypiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ sur le rythme biologique et la santé ▪ sur la vie personnelle

Fiches « risques »

RISQUE LIE AU TRAVAIL ISOLE

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Salarié travaillant seul ne pouvant être secouru ou entendu en cas d'accident :</p> <ul style="list-style-type: none">• Salarié seul dans un bâtiment (gardien, veilleur de nuit, de parking, de chantier, d'immeubles)• Salarié seul pour la réalisation de travaux dangereux	<p>Traumatismes corporels Traumatismes psychologiques Décès</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Maintenir un contact avec le salarié seul▪ Limiter le plus possible les temps et situations d'isolement▪ Définir une procédure en cas d'agression▪ Exécuter les tâches les plus dangereuses aux heures de travail correspondant aux heures de présence des collègues▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir un moyen de communication au salarié (téléphone portable, dispositif d'alerte pour travailleur isolé, talkie-walkie) <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Formation à la conduite à tenir en cas d'agression

Fiches « risques »

RISQUE DE CHUTE DE PLAIN PIED

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Sol encombré, inégal, défectueux, glissant</p> <p>Passage étroit, mal éclairé, encombré</p>	<p>Plaie</p> <p>Contusion</p> <p>Hématome</p> <p>Entorse</p> <p>Fracture</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Signaler et baliser les zones mouillées par des panneaux▪ Maintenir les accès de circulation dégagés▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Vérifier l'éclairage des lieux de circulation▪ Utiliser des revêtements de sol antidérapants▪ Supprimer les inégalités du sol▪ Nettoyer périodiquement et immédiatement en cas d'épandage de produit▪ Elargir les zones de passage <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Chaussures antidérapantes de sécurité▪ Informer le personnel sur les risques encourus

Fiches « risques »

RISQUE DE CHUTE D'OBJETS

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Objet stocké en hauteur (rack, étagère)</p> <p>Matériel disposé en vrac</p> <p>Utilisation d'outils par un salarié en hauteur</p>	<p>Contusions, Hématome</p> <p>Traumatisme crânien</p> <p>Décès</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Limiter et organiser le stockage en hauteur▪ Prévoir des emplacements réservés▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Matérialiser les zones de stockage▪ Installer des protections (filets) pour retenir les objets pouvant tomber▪ Utilisation d'un pied d'éléphant pour accéder aux objets en hauteur <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Casque, chaussures de sécurité

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX MACHINES DANGEREUSES ET OUTILS MANUELS

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Utilisation de machines avec pièces en mouvement (scie, plieuse, presse)</p> <p>Utilisation d'outils tranchants à main (couteaux, cutter, ...)</p> <p>Utilisation d'outils portatifs (tronçonneuse, scie circulaire, meuleuse)</p> <p>Projection de copeaux, fluides, poussières, liée à l'utilisation des outils, machines</p>	<p>Irritation oculaire</p> <p>Irritation cutanée</p> <p>Allergie respiratoire</p> <p>Allergie cutanée</p> <p>Coupure</p> <p>Plaie</p> <p>Contusion</p> <p>Fracture</p> <p>Perte d'un membre</p> <p>Décès</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Signaler et baliser les zones ou éléments à risques▪ Etablir des fiches de poste précisant les conditions d'utilisation des machines et outils ainsi que les équipements de protection individuels obligatoires▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque▪ Afficher les consignes et les règles d'utilisation ainsi que les pictogrammes présentant les risques résiduels▪ Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de protection empêchant l'accès aux zones ou mouvements d'éléments dangereux▪ Vérifier la mise en place et le bon état des carters <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Utiliser des équipements de travail et des machines adaptés, conformes et maintenus en bon état▪ Installer des dispositifs de coupure d'urgence, par atelier ou laboratoire▪ Aménager le poste de travail (carters de protection, périmètre de circulation autour de la machine, ventilation, barre aimantée pour outils ...) <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Vêtements de travail adaptés, gants, lunettes▪ Former à l'utilisation des machines

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ À L'UTILISATION D'ENGINS MOBILES ET D'APPAREILS DE LEVAGE

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Collision engin-piéton</p> <p>Charge mal arrimée</p> <p>Renversement de l'engin</p> <p>Chute de la marchandise</p> <p>Ecrasement de personnes</p>	<p>Plaie</p> <p>Contusion</p> <p>Fracture</p> <p>Perte d'un membre</p> <p>Décès</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Etablir un plan de circulation interne▪ Faire les vérifications périodiques obligatoires▪ Former et habiliter le personnel à la conduite des engins▪ Respecter la vitesse et la signalisation▪ Etablir des consignes d'utilisation des chariots (klaxonner aux angles morts, rouler avec les fourches à 15 cm du sol)▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Matérialiser les zones de circulation piéton/ chariot séparés▪ Entretien des sols▪ Mettre une ceinture de sécurité <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Vêtements à haute visibilité, chaussures de sécurité▪ Former les utilisateurs à la conduite d'engins dans l'entreprise▪ Faire valider l'aptitude médicale à la conduite d'engins

Fiches « risques »

RISQUE D'EXPLOSION, D'INCENDIE

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Stockage inadapté de produits inflammables, de cartons, de papiers</p> <p>Mélange/ association de produits incompatibles</p> <p>Présence de flammes ou d'étincelles à proximité</p> <p>Forte concentration de produits dans l'air d'un local (création d'atmosphères explosives dans l'air)</p> <p>Installations électriques défectueuses pouvant générer des échauffements ou des départs de feu</p>	<p>Brûlure</p> <p>Inhalation de fumées toxique</p> <p>Intoxication au CO</p> <p>Perte d'un membre</p> <p>Perte de personnes et de biens</p> <p>Cessation d'activité</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir une procédure d'évacuation par les guide-file et serre-file ▪ Etablir un permis de feu ▪ Respecter les règles de stockage en fonction des incompatibilités ▪ Définir et signaler des zones ATEX ▪ Respecter l'interdiction de fumer ▪ Entretien et contrôler périodiquement les installations et les moyens d'extinctions ▪ Réaliser des exercices d'évacuation deux fois par an ▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à disposition des moyens d'extinction (extincteurs, RIA), de secours (couverture anti-feu) et d'évacuation (bloc de secours, point de rassemblement, issue de secours) adaptés ▪ Avoir une armoire de stockage ignifugée ▪ Mettre à disposition des installations antidéflagrantes (luminaires, rideaux, installations électriques, téléphone) <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des salariés à la conduite à tenir en cas d'incendie/explosion

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX CIRCULATIONS ET AUX DÉPLACEMENTS ROUTIERS

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Mauvais état des véhicules et engins</p> <p>Utilisation de véhicules ou d'engins non homologués pour circuler sur la voie publique (tondeuse auto-portée, chariot élévateur)</p> <p>Formation insuffisante du ou des conducteurs</p> <p>Conditions météorologiques difficiles Conduite de nuit</p> <p>Vitesse excessive et précipitation pour répondre aux contraintes de délai (déplacement non organisé, temps imparti non adapté)</p> <p>Manœuvres dangereuses</p> <p>Chantiers fixes à proximité ou sur la chaussée (pose de guirlandes, élagage) Chantiers mobiles à proximité ou sur la chaussée (balayage, tracteur avec épareuse)</p> <p>Déplacements dangereux des salariés (ramassage bilatéral des déchets)</p> <p>Communication téléphonique au volant</p>	<p>Traumatismes corporels</p> <p>Traumatismes psychologiques</p> <p>Décès</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état des véhicules avant le départ ▪ Etablir un carnet d'entretien ▪ Vérifier la validité des permis de conduire ▪ Réaliser l'évaluation de la prise en compte du risque routier dans l'entreprise par le service de santé au travail ▪ Etablir une politique véhicule (véhicule de société, remboursement de frais, carte carburant...) ▪ Etablir un protocole de communication (interdire le téléphone et le kit main libre au volant, analyser les communications, mettre en place des règles d'appels des itinérants ...) ▪ Organisation des déplacements pour limiter le risque routier ▪ Réaliser et mettre à jour des plans de circulation (plan de tournée avec principales difficultés et risque liés aux parcours) ▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des véhicules en état et adaptés à la mission ▪ Mettre en place des dispositifs d'arrimage des charges ▪ Mettre en place des cloisons de séparation homologuées ▪ Fournir des dispositifs de signalisation des véhicules réalisant des arrêts fréquents ▪ Fournir une signalisation temporaire adaptée pour les chantiers fixes et mobiles ▪ Mettre à disposition un kit de sécurité véhicule (triangle, gilet) <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Vêtement de haute visibilité

Fiches « risques »

RISQUE INFECTIEUX OU PARASITAIRE

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Contact avec des personnes malades ou décédées</p> <p>Contact avec des matières souillées et déchets</p> <p>Contact physique avec des animaux Contact avec les aliments</p> <p>Contact avec des milieux souillés (égouts, station d'épuration)</p> <p>Absence d'installation nécessaire pour l'hygiène corporelle des salariés (douche, vestiaires, toilettes, lavabos équipés)</p> <p>Vêtement de travail non porté ou non lavé</p> <p>Salarié se restaurant dans un local inadapté</p> <p>Locaux insalubres</p>	<p>Maladie infectieuse/ contagieuse</p> <p>Accident d'exposition au sang</p> <p>Maladie professionnelle liée au contact des animaux/ des aliments</p> <p>Décès</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Adapter le suivi médical (vaccinations obligatoires)▪ Organiser le nettoyage des tenues de travail▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir dispositif de récupération des déchets souillés▪ Fournir des pinces de prise à distance des animaux▪ Installer des sanitaires adaptées, des emplacements pour la restauration▪ Mettre à disposition des douches pour les travaux salissants▪ Adapter les vestiaires : séparation tenue de ville/ tenue de travail▪ Ventiler les locaux de travail <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fournir des équipements de protection individuels adaptés et en bon état : Gants, blouse, masque, chaussures étanches, charlotte▪ Former / informer les salariés sur les risques de transmission de maladies et de blessures▪ Former les salariés à la méthode HACCP (entreprise alimentaire)

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ À L'INTENSITÉ ET À LA COMPLEXITÉ DU TRAVAIL

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Contraintes de rythmes élevés : Contraintes internes à l'entreprise ou externes (demande des clients nécessitant une réponse immédiate) Exigence d'une réactivité et disponibilité extrême</p> <p>Imprécision des objectifs : Flous, inexistants, irréalistes</p> <p>Inadéquation des objectifs de travail avec les moyens et les responsabilités : Manque de ressources ou de formation</p> <p>Incompatibilité des instructions entre elles : Ordres ou consignes contradictoires</p> <p>Mauvaise gestion de la polyvalence : Changement de tâche, de poste ou de fonction à l'improviste</p> <p>Interruption dans le travail : Tâches imprévues</p> <p>Attention soutenue et vigilance permanente</p> <p>Multiplicité des lieux de travail : Difficultés d'adaptation aux consignes, équipes, environnements</p>	<p>Conséquences sur le travail et l'entreprise Retards de production, objectifs non atteints, baisse de performance, augmentation du nombre de rebus, mauvaise répartition de la charge de travail, absentéisme, perte de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur</p> <p>Conséquences sur les collectifs de travail et les relations sociales Relations tendues, conflits entre collègues, concurrence entre services, diminution des collaborations</p> <p>Conséquences sur l'individu <u>Conséquences physiques :</u> Fatigue, hypertension, risque cardiovasculaire, TMS, troubles gastriques, dermatologiques, alimentaires, sexuels ..., AVC, décès <u>Conséquences psychologiques :</u> Irritabilité, agressivité, anxiété, démotivation, perte de confiance en soi, dépression, épuisement professionnel, passage à l'acte suicidaire</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les fonctions et les niveaux de responsabilité de chacun ▪ Définir une charge de travail et des objectifs réalistes ▪ Former le personnel aux postes occupés ▪ Prévoir des temps de rencontre entre les salariés et leur hiérarchie ▪ Définir les priorités ▪ Anticiper le recours à des ressources supplémentaires ▪ Sensibiliser le collectif à la prévention du stress au travail et aux addictions ▪ Permettre aux salariés de prendre des pauses ▪ Analyser et limiter les interruptions dans le travail (sur des postes de sûreté, sécurité) ▪ Alternier les tâches pour limiter la monotonie ▪ Aménager l'activité de certaines populations (seniors, handicapés...) <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper le recours à des ressources matérielles en cas d'aléas et d'imprévus ▪ Adapter le matériel de travail pour alléger la complexité et limiter l'intensité du travail ▪ Adapter ergonomiquement le poste de travail ▪ Identifier un espace fixe pour les salariés amenés à intervenir dans différents lieux de travail <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser le personnel par des formations individuelles (gestion du stress, management des RPS...) ▪ Accompagner les salariés en souffrance (équipe pluridisciplinaire du service de santé au travail ou extérieur)

Fiches « risques »

RISQUE LIE AUX CONFLITS DE VALEUR

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Faire un travail en désaccord avec ses valeurs professionnelles</p> <p>Qualité empêchée : Faute de moyens ou de délais suffisants, être contraint de faire un travail bâclé ou de qualité médiocre</p> <p>Travail inutile : Avoir le sentiment d'être amené à réaliser des tâches qui ne servent pas concrètement les résultats de l'entreprise ou qui ne bénéficient pas aux clients, usagers, patients ...</p>	<p>Conséquences sur le travail et l'entreprise Retards de production, objectifs non atteints, baisse de performance, augmentation du nombre de rebus, absentéisme, perte de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur</p> <p>Conséquences sur les collectifs de travail Relations tendues, conflits entre collègues, concurrence entre services, diminution des collaborations</p> <p>Conséquences sur l'individu <u>Conséquences physiques :</u> Fatigue, hypertension, risque cardiovasculaire, TMS, troubles gastriques, dermatologiques, alimentaires, sexuels ..., AVC, décès</p> <p><u>Conséquences psychologiques :</u> Frustration, démotivation, perte de confiance en soi, dépression, épuisement professionnel, passage à l'acte suicidaire</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir les moyens matériels et humains compatibles avec un travail de qualité ▪ Prévoir des temps d'échange ▪ Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie) ▪ Identifier les situations pouvant mettre les salariés en porte-à-faux vis-à-vis de la loi ou des clients (promesses ou délais intenable) ▪ Examiner attentivement les tâches signalées comme inutiles ou générant un résultat de mauvaise qualité ▪ Reconnaître le travail réalisé ▪ Faire un retour sur la qualité du travail et les appréciations de la clientèle ▪ Rédiger des fiches de poste détaillant précisément les tâches et les objectifs prioritaires de chacun <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les salariés à échanger avec la clientèle, les patients pour donner du sens aux tâches réalisées

Fiches « risques »

RISQUE LIE AUX EXIGENCES EMOTIONNELLES

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Situations de tension avec le public : (clients, usagers, patients) Attentes trop longues, mauvaise qualité de service, impossibilité d'obtenir des renseignements ; altercations, violences physiques et/ou verbales, agression, braquage</p> <p>Confrontation à la souffrance d'autrui : Souffrance physique, psychologique ou sociale, insuffisance de moyens, absence de solution</p> <p>Maîtrise des émotions : Nécessité de maîtriser ses émotions en toutes circonstances, faire bonne figure</p>	<p>Conséquences sur le travail et l'entreprise Retards de production, objectifs non atteints, augmentation des erreurs, interruption ponctuelle de l'activité, mauvaise répartition des activités, absentéisme, perte de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur</p> <p>Conséquences sur les collectifs de travail Relations tendues, conflits entre collègues, dégradation du climat de travail, diminution des collaborations</p> <p>Conséquences sur l'individu <u>Conséquences physiques :</u> Fatigue, hypertension, traumatismes physiques, risque cardiovasculaire, TMS, troubles gastriques, dermatologiques, alimentaires, sexuels ..., AVC, décès</p> <p><u>Conséquences psychologiques :</u> Troubles de l'humeur, irritabilité, agressivité, anxiété, démotivation, désinvestissement, sentiment d'impuissance, perte de confiance en soi, dépression, peurs, phobies, paranoïa, épuisement professionnel, passage à l'acte suicidaire</p>	<p>Moyens organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire savoir au public que les incivilités sont interdites ▪ Organiser les transferts de fonds en toute sécurité ▪ Mettre en place des procédures d'urgence, des moyens d'alerte et de gestion des situations de crise ▪ Déterminer un lieu adapté pour traiter les situations de crises ▪ Identifier et analyser les situations de crises ▪ Prévoir des temps d'échange ▪ Renforcer le soutien social (collègues et hiérarchie) ▪ Proposer des alternatives (reclassement, aménagement de poste) en cas d'usure professionnelle ▪ Informer le Service de Santé au Travail dans les meilleurs délais <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un système de sécurité dissuasif (maître-chien, vigile, caméra de surveillance, alarme, système d'appel d'urgence...) ▪ Aménager les espaces d'accueil du public (marquage au sol délimitant les espaces privatifs et permettant de respecter la confidentialité des usagers, ticket file d'attente, affichage du temps d'attente, ...) <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former aux règles de civilité et à la conduite à tenir en cas d'agression ▪ Accompagner les salariés en souffrance (SST et organismes extérieurs)

Fiches « risques »

RISQUE LIÉ AUX RAPPORTS SOCIAUX DÉGRADÉS

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Mauvaise qualité des relations entre collègues : Manque de confiance, d'entraide, de coopération, de communication, de convivialité au sein des équipes, de respect, tensions, rivalités, concurrence</p> <p>Le manque de soutien de la hiérarchie, de l'encadrement : Manque de disponibilité, absence d'écoute, absence d'arbitrage en cas de conflit, injustice, manque d'équité, stigmatisation</p> <p>Violence interne au travail : Entre les salariés de l'entreprise : propos ou attitudes blessantes, discriminatoires, manque de respect, comportements méprisants, incivilités, violences physiques</p> <p>Manque de reconnaissance : Rémunération, statut, perspectives de carrière proposées</p>	<p>Conséquences sur le travail et l'entreprise Retards de production, objectifs non atteints, baisse de performance, augmentation du nombre de rebus, déséquilibre dans la répartition des tâches, absentéisme, dossiers au pénal, perte de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur</p> <p>Conséquences sur les collectifs de travail Relations tendues, conflits entre collègues, concurrence entre services, diminution des collaborations</p> <p>Conséquences sur l'individu <u>Conséquences physiques :</u> Blessures corporelles, fatigue, hypertension, risque cardiovasculaire, TMS, troubles gastriques, dermatologiques, alimentaires, sexuels ..., AVC, décès</p> <p><u>Conséquences psychologiques :</u> Isolement, frustration, sentiment d'injustice, de persécution, peur, colère, paranoïa, démotivation, perte d'estime de soi, dépression, épuisement professionnel, passage à l'acte suicidaire</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser la communication▪ Elaborer une politique contre les violences avec les Instances Représentatives du Personnel et le médecin du travail▪ Renforcer le collectif▪ Organiser l'accueil des nouveaux embauchés▪ Eviter les postes isolés▪ Rédiger les fiches de poste et réaliser les entretiens individuels d'évaluation▪ Fixer des objectifs collectifs▪ Former l'encadrement de proximité au management des équipes et à la résolution des conflits▪ Faire un retour sur la qualité du travail et les appréciations de la clientèle. Formuler des encouragements▪ Répondre dans les meilleurs délais aux requêtes des collaborateurs▪ Favoriser la promotion interne▪ Affichage de l'organigramme, des résultats qualitatifs, des événements culturels et familiaux... <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Accès aux locaux adapté aux personnes à mobilité réduite <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la formation continue

Fiches « risques »

RISQUE LIE AU TRAVAIL SUR ECRAN

DANGER	DOMMAGES POSSIBLES	MOYENS DE PREVENTION
<p>Mauvaise disposition du matériel du poste de travail (contre un mur, dos à une fenêtre)</p> <p>Matériel de travail inadapté : siège, souris, clavier, écran, ...</p> <p>Travail prolongé sur ordinateur (plus de 4 heures par jour)</p> <p>Mauvaises postures de travail (cou, dos, membres supérieurs)</p> <p>Travail statique sans pause</p> <p>Sollicitation visuelle (distance œil-écran, taille de la police, brillance de l'écran, couleur de l'écriture non adaptées...)</p> <p>Problème de luminosité (manque d'éclairage, reflet, éblouissement, problème de contraste, absence de lumière naturelle...)</p>	<p><u>Conséquences physiques :</u> Fatigue visuelle Céphalées Douleur cervicale Douleurs épaules, coudes, poignets TMS</p> <p><u>Conséquences psychologiques :</u> Irritabilité Stress</p>	<p><u>Moyens organisationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Prévoir des temps de pause régulièrement.▪ Organiser des sessions de sensibilisation au travail sur écran par le service de santé au travail.▪ Alternier les tâches bureautiques avec d'autres tâches▪ Déployer une campagne de sensibilisation des salariés au risque <p><u>Moyens techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Aménager le poste selon les recommandations ergonomiques.▪ Acheter du matériel adapté ou remplacer le matériel défectueux : siège avec accoudoir et appui tête, réglable en hauteur, dossier dynamique..., porte-copie, repose pieds, support écran pour réglage en hauteur et inclinaison....▪ Installer un éclairage adapté (luminosité adaptée au type de tâche, grille anti-éblouissement, variateur d'intensité lumineuse, lumière blanche...) <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Former ou informer le personnel (postures de travail, logiciels...)

Analyse et évaluation

FREQUENCE		
CLASSE	EXPLICATION	NOTATION
Très rare	Une fois par an à jamais	1
Rare	Au moins une fois par mois	2
Fréquent	Une à plusieurs fois / semaine	3
très fréquent	une à plusieurs fois par jour	4
Quasi permanent	une à plusieurs fois par heure	5

GRAVITE		
CLASSE	EXPLICATION	NOTATION
Peu grave	Lésions superficielles (coupure superficielle), inconfort, gêne, accident bénin (contusion, hématome, brûlure 1er degré).	1
Moyennement grave	Accident avec des conséquences réversibles (entorse, coupure sans sectionnement des tendons, pincement, dorsalgie, brûlure 2nd degré, problème d'audition, départ de feu, fatigue psychologique).	2
Grave	Accident avec séquelles, conséquences irréversibles (surdité, sectionnement (coupure avec sectionnement des tendons), écrasement, TMS (douleur : engourdissement, picotement, gêne fonctionnelle), brûlure 3ème degré, épuisement psychologique).	3
Très grave	Décès ou incapacité partielle permanente (électrocution, cancer, invalidité d'un membre (amputation)).	4

NIVEAU DE MAÎTRISE	
EXPLICATION	NOTATION
Protections collectives et/ou individuelle intégrées, formation au poste bien acquise + consignes + information	1
Protections collectives à installer + EPI*, formation ou information à confirmer	2
Manque de protection collective, EPI* aléatoire, manque de formation et consigne.	3
Sans protection (collective et individuelle), formation, consigne.	4



Analyse et évaluation

		Gravité			
		1	2	3	4
Fréquence	1	1	2	3	4
	2	2	4	6	8
	3	3	6	9	12
	4	4	8	12	16
	5	5	10	15	20

(F*G)*M

		Niveau de maîtrise			
		1	2	3	4
F*G	1	1	2	3	4
	2	2	4	6	8
	3	3	6	9	12
	4	4	8	12	16
	5	5	10	15	20
	6	6	12	18	24
	8	8	16	24	32
	9	9	18	27	36
	10	10	20	30	40
	12	12	24	36	48
	15	15	30	45	60
	16	16	32	48	64
	20	20	40	60	80

Priorité		
	Priorité 1	Situation nécessitant des actions correctives immédiates
	Priorité 2	Situation améliorable nécessitant des actions correctives à court ou moyen terme et, le cas échéant une évaluation approfondie.
	Priorité 3	Situation à priori acceptable, sous réserve de maintenir les actions de prévention existantes et une surveillance à intervalles réguliers.

